

PIERRON - ASCO & CELDA L.A.P. Lavorazione articoli plastici Srl rappelle Légumes mini 24 pièces



- Noms des modèles ou références concernés : Référence 41206 L.A.P. Référence 41108 L.A.P.
- Marque : L.A.P. Lavorazione articoli plastici Srl
- GTIN 8018032412069 Lot Tous les lots
- Conditionnements : Sachet plastique.
- Date début/fin de commercialisation : du 01/01/2020 au 02/04/2026
- Informations complémentaires : Assortiment de 24 légumes miniatures en matière plastique, conditionnés en sachet. * La référence LAP 41206 comprend 12 modèles distincts à raison de deux exemplaires chacun : artichaut, fenouil, oignon, tomate, pomme de terre, carotte, courgette, aubergine, petits pois, feuille de salade et maïs. * la référence LAP 41108 comprend 8 modèles distincts à raison de 3 exemplaires chacun : oignons (blanc, jaune, violet), poivrons (vert, jaune, rouge), tomates, pommes de terre, fenouil, courgettes, carottes et maïs. Produits de petites tailles (dimensions approximatives du maïs longueur x diamètre : 10 x 3,5 cm), de couleurs variées selon les modèles, destinés à un usage ludique ou pédagogique. Références produits : LAP 41206 et LAP 41108
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Produit largement distribué par des fournisseurs de matériel pédagogique auprès des établissements scolaires et des collectivités ; rappel engagé par notre société dans le cadre de ses obligations.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Non-conformité NF EN 71-1 §5.10 : présence d'un élément assimilable à une petite balle (mini pomme de terre) dont les dimensions ne sont pas adaptées aux moins de 36 mois, risque d'étouffement par ingestion. Les autres éléments ne sont pas concernés.
- Risques encourus par le consommateur : Étouffement
- Description complémentaire du risque : Le risque concerne uniquement la mini pomme de terre. Retirer cet élément et ne pas le mettre à disposition des enfants de moins de 36 mois. Les autres éléments peuvent être utilisés sous surveillance

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 5 juin 2025

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Les détenteurs du produit sont invités à contacter le fournisseur auprès duquel le produit a été acquis afin de connaître les modalités de prise en charge. Les mini pommes de terre font l'objet d'un remplacement par des éléments de dimensions conformes.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre